

VIVRE AU LUXEMBOURG

N°81 - Juin 2012

La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg

Kristell LEDUC

Dans la plupart des pays européens, le vieillissement démographique de la population nationale influence directement celui de la population active occupée puisque la population nationale constitue le principal gisement de main-d'œuvre. Le Luxembourg apparaît dans ce contexte comme un cas particulier. En effet, alors que la population luxembourgeoise résidente vieillit à un rythme proche de celui observé dans les pays voisins, le vieillissement de la population active travaillant au Luxembourg s'effectue à un rythme beaucoup plus faible du fait de la présence massive, dans cette population, de travailleurs frontaliers et résidents étrangers qui, en moyenne, sont plus jeunes que les travailleurs résidents luxembourgeois. De ce fait, le Luxembourg, notamment par rapport à ses voisins de la Grande-Région, bénéficie d'un répit en matière de vieillissement de sa main-d'œuvre (Leduc, 2004¹). Néanmoins, le rôle joué par les frontaliers et la main-d'œuvre étrangère se réduit.

La distribution par âge de la population active occupée a fortement évolué entre 2003 et 2011...

Si l'on compare la forme générale de la distribution par âge de la population active occupée en 2003 et 2011, on note que celle-ci a fortement évolué. Alors qu'en 2003 la structure par âge était pyramidale à partir des générations des 30-34 ans et des 35-39 ans, indiquant un renouvellement de générations d'actifs, en 2011 on observe un rétrécissement important non seulement au niveau de ces deux classes d'âge mais aussi au niveau des plus jeunes (20-24 ans et 25-39 ans). Entre 2003 et 2011, l'âge moyen de la population active occupée a augmenté de 2,8 ans passant de 36,9 ans à 39,7 ans. La part des moins de 35 ans dans la population active occupée au Luxembourg est passée de 44% à 34%, tandis que celles des 50 ans et plus a augmenté de 13% à 19%. En 8 ans, le nombre de jeunes actifs de moins de 35 ans pour un senior actif (50 ans et plus) a donc été divisé par deux passant de 3,5 à 1,8.

... par la combinaison de deux facteurs

Ce vieillissement s'explique par le vieillissement des travailleurs résidents luxembourgeois et par le fait que l'impact des frontaliers et des travailleurs résidents étrangers, plus jeunes, ne suffit plus à compenser cette

évolution. Comme le montre la pyramide des âges de 2003, les frontaliers et résidents étrangers, présents massivement et plus jeunes que les autochtones, ont permis de « gonfler » les jeunes générations d'actifs et d'assurer à moyen terme le renouvellement des générations d'actifs. Par contre, en 2011, leur présence ne suffit plus à freiner le vieillissement de l'ensemble de la population active occupée. Le répit dont disposait le Luxembourg il y a encore 10 ans semble consommé.

Les travailleurs frontaliers et résidents étrangers, qui représentent respectivement 47% et 29% de la main-d'œuvre travaillant au Luxembourg en 2011, n'ont pas vieilli au même rythme que les travailleurs résidents luxembourgeois. En 2003, les frontaliers étaient âgés en moyenne de 36,1 ans et comptaient 48% de jeunes de moins de 35 ans contre 10% de seniors. Quant aux travailleurs résidents étrangers, ils étaient âgés en moyenne de 36,4 ans et recensaient 47% de jeunes actifs et 12% de seniors. Par contre, les travailleurs résidents luxembourgeois avaient en moyenne 39,1 ans, et 35% d'entre eux avaient moins de 35 ans pour 19% de seniors âgés de 50 ans ou plus.

La main-d'œuvre frontalière et étrangère a vieilli plus rapidement que les travailleurs résidents luxembourgeois

Entre 2003 et 2011, la population des travailleurs frontaliers et résidents étrangers a connu un vieillissement plus rapide que celle des travailleurs résidents luxembourgeois, ce qui n'est pas sans impact sur la population totale des actifs occupés. Ainsi, l'âge moyen des frontaliers a augmenté de 3,3 ans sur la période (3,1 ans pour les travailleurs résidents étrangers) contre 1,4 an pour les travailleurs résidents luxembourgeois. Quant à la part relative des seniors, elle a progressé de 57% pour les frontaliers et 44% pour la main-d'œuvre étrangère contre 30% pour les travailleurs résidents luxembourgeois.

Une des explications de ce vieillissement plus rapide de la main-d'œuvre frontalière et étrangère réside dans la réduction de l'avantage démographique que cette population présentait encore en 2003. Chez les travailleurs résidents luxembourgeois, toutes les générations d'actifs sont représentées et lorsque les plus âgés prennent leur retraite ils sont remplacés par des plus jeunes. Par conséquent, l'âge moyen et la part de seniors augmentent même si cette progression est ralentie par la compensation des plus jeunes sur les plus âgés. Pour les frontaliers, ce phénomène ne s'applique pas encore. En effet, les générations arrivées dans les années 90 ont certes vieilli mais elles ne sont pas encore arrivées à l'âge de la retraite. Le remplacement des seniors par des jeunes est un phénomène pour l'instant rare pour cette catégorie de travailleurs ce qui augmente mécaniquement, et de manière importante, l'âge moyen de cette population.

¹ LEDUC Kristell, Les caractéristiques démographiques des actifs occupés dans le secteur privé en mars 2003, 2004, Population & Emploi n°05, 12p.

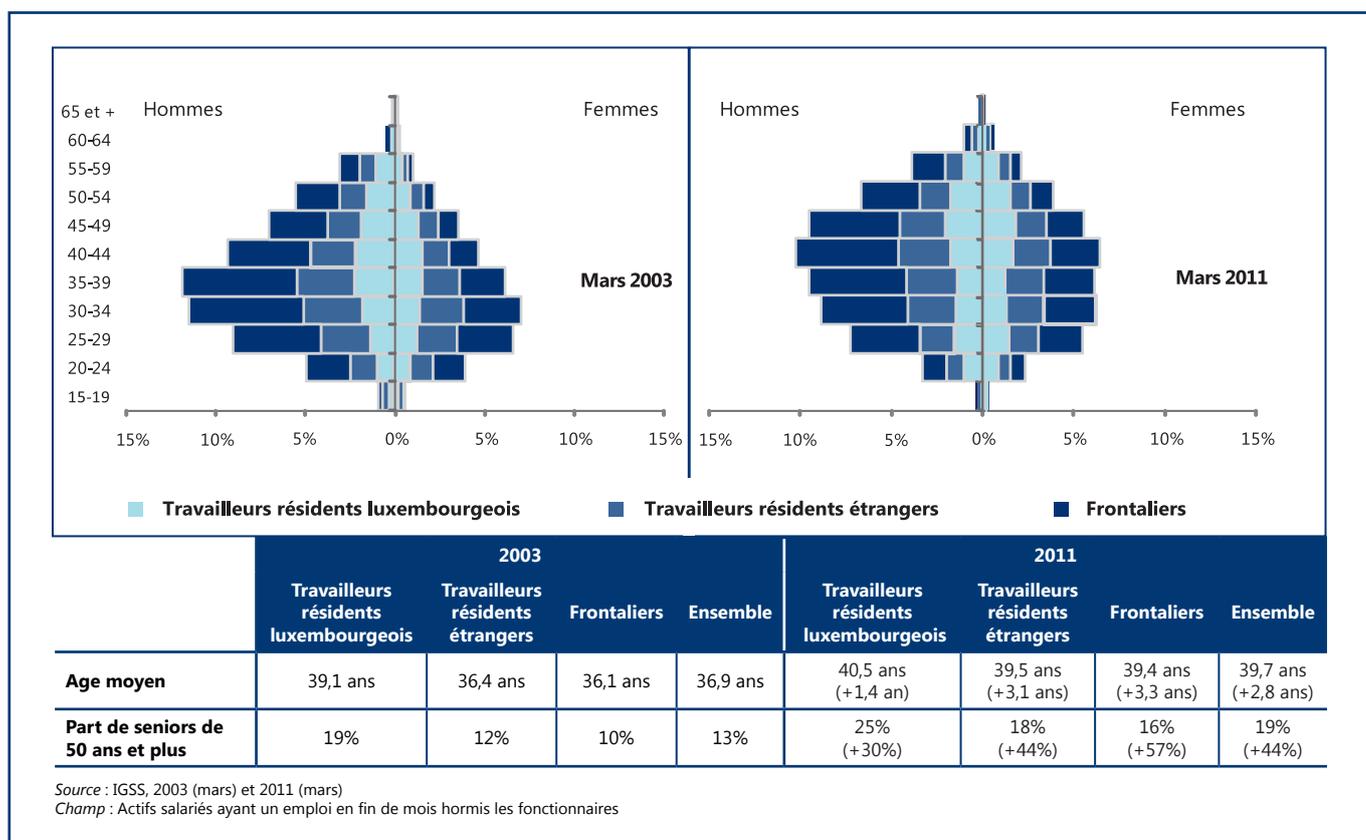
Cette explication n'est probablement pas la seule à contribuer au vieillissement plus rapide des frontaliers. Une analyse approfondie des flux des différentes catégories d'âge pour les frontaliers et la main-d'œuvre étrangère et luxembourgeoise devra être menée pour mieux comprendre ce vieillissement plus rapide des frontaliers et des travailleurs résidents étrangers par rapport aux travailleurs résidents luxembourgeois.

La nécessaire promotion du vieillissement actif

L'afflux d'une main-d'œuvre frontalière jeune, couplé à la présence d'une main-d'œuvre résidente étrangère jeune, ont joué un rôle essentiel dans le dynamisme du marché du travail luxembourgeois. Grâce au bassin d'emploi de la Grande-Région et à la réserve de main-d'œuvre qu'il

constitue, le pays a pu assurer le renouvellement des générations de travailleurs et disposer d'un certain répit quant au risque de pénurie de main-d'œuvre. Néanmoins, comme en témoignent les pyramides des âges de 2003 et 2011 de la population active, cette dynamique s'essouffle et le Luxembourg doit impérativement trouver de nouvelles voies pour faire face aux effets de l'augmentation de l'espérance de vie et du rapport de dépendance². Certaines entreprises et certains secteurs sont déjà touchés par le vieillissement de leur main-d'œuvre (Zanardelli, 2006³). C'est dans ce contexte qu'un ensemble de mesures visant à promouvoir le vieillissement actif (Zanardelli, Leduc, Clément, 2012⁴) ont été et vont être mises en place afin de garantir, entre autres, la viabilité des systèmes de retraite.

SCHEMA 1. Evolution entre 2003 et 2011 de la pyramide des âges de la population active occupée du Luxembourg selon la nationalité et le pays de résidence



² Le rapport de dépendance correspond au rapport entre l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (enfants et personnes âgées de 65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (20-64 ans).

³ ZANARDELLI M., Les entreprises face au vieillissement de leur main-d'œuvre : où en est-on au Luxembourg ?, Cahier du CEPS/INSTEAD, Série Population & Emploi n°2006-11, 8p.

⁴ ZANARDELLI M., LEDUC K., CLEMENT F., Vieillesse active au Luxembourg : bilan et enjeux, Cahier du CEPS/INSTEAD, Série Population & Emploi n°2012-02, CEPS/INSTEAD, avril 2012, 20 p.

■ Nous contacter

CEPS/INSTEAD
 3, avenue de la Fonte
 L-4364 Esch-sur-Alzette
 Tél.: +352 58.58.55-801
 www.ceps.lu | documentation@ceps.lu



■ Source de données

Les fichiers de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS) comptabilisent chaque mois les occupations de tous les actifs présents sur le marché du travail luxembourgeois et touchant une rémunération. Les données de l'IGSS correspondent aux déclarations des employeurs. Elles répertorient les actifs affiliés à la sécurité sociale au Luxembourg selon l'âge, le genre, la nationalité, le secteur d'activité, et la profession. Elles permettent également de dégager des renseignements sur le pays de naissance, le pays de résidence, le début et la fin de l'activité et les changements d'employeur et de code NACE ou de code CIP. L'IGSS est placée sous la tutelle du Ministère de la Sécurité sociale.